

Pôle de coordination avec les territoires

REF: CNIG 2024.005

Groupe de Travail animé par :





## Mandat du GT CNIG

## Gouvernance des données territoriales

Nom du GT	Gouvernance des données territoriales – à valider-
Statut	PROJET-V2
Enjeux et problématiques à traiter	Le plénier du CNIG du 5 décembre 2023 a décidé d'étudier l'élargissement du champ d'intervention du CNIG à l'ensemble de la donnée territoriale, et de renforcer la coordination avec les territoires au sein du pôle de coordination avec les territoires pour appuyer les territoires qui souhaitent tester la création de comité territoriaux de la donnée (CTD).
	Pour continuer le travail de réflexion et proposer des recommandations qui pourraient servir d'éléments généraux de cadrage un groupe de travail est créé au sein du pôle de coordination avec les territoires.  La participation à ce groupe de travail se fera sur la base du volontariat pour les membres du pôle de coordination avec les territoires et sera ouvert aux autres pôles du CNIG.  Il aura pour objectif de proposer des recommandations pour la constitution des comités territoriaux de la donnée à partir des instances existantes, et la définition des relations entre les ces instances de coordination et le CNIG.
Missions et objectifs	Le GT a pour objectif de suivre les mises en place de dispositifs de gouvernance de la donnée territoriale dans les régions, de proposer des recommandations pour la constitution des comités territoriaux de la donnée à partir des instances existantes, de définir les relations à établir entre ces instances et le pôle de coordination avec les territoires du CNIG.  Les éléments à prendre en compte sont :  - La définition de la donnée territoriale et du type de données qui relèvent du périmètre des CTD  - les enjeux et les objectifs des CTD notamment en termes d'interopérabilité et standards de données, d'optimisation, de mutualisation de moyens et financement pour de production de données et leur partage, d'investissements et d'outils  - la composition et la structuration des CTD  - les produits de sortie des CTD

	<ul> <li>l'identification des acteurs pertinents</li> <li>L'articulation des différents échelons territoriaux, tenant compte des plateformes existantes du national au local</li> <li>Les relations avec les différents acteurs nationaux</li> <li>Le rôle du pôle de coordination avec les territoires du CNIG, dans l'articulation de la gouvernance entre l'Etat et les CTD</li> <li>Identification et suivi des démarches de constitution de comités territoriaux de la donnée</li> <li>Mécanismes de financement et de contractualisation</li> </ul>
Organisation et fonctionnement	Le GT est animé par plusieurs animateurs : Christophe Nicole (Région Pays de la Loire), Nathalie Lemoine (Région Ile-de-France), Christine Archias (Afigéo), Sophie Houzet (CEREMA)  Des sous-groupes pourront éventuellement être mis en place, si besoin.
Participants potentiels :	Le GT est ouvert à tout membre du pôle de coordination avec les territoires souhaitant y participer et à tout acteur ayant vocation à participer à la création d'un CTD.
Livrables	<ul> <li>Liste de problématiques à traiter</li> <li>Périmètres des données territoriales</li> <li>Propositions de recommandations pour la constitution de CTD</li> <li>Proposition d'organisation du pôle de coordination avec les territoires</li> </ul>
Plan de travail prévisionnel	Réunion de lancement : le 8 mars  Réunion de cadrage pour définir les contours du présent mandat.  Réunion du 19 avril : présentation des premières démarches initiées  Premières actions à réaliser :  - Définition de la donnée territoriale (périmètre et acteurs)  - Identification des territoires qui lancent des démarches de constitution de comités territoriaux de la donnée  - Articulation gouvernance Etat-CTD
	Rythme des réunions à ajuster en fonction des besoins identifiés et des circonstances.